

*Lisons attentivement la charte du camp de ski 2019 de l’école primaire de Broc qui aura lieu du 11 au 15 février 2019 à la Lenk !*

**Charte Camp de ski 2019**

Chaque élève qui participe au camp de ski est tenu de se conformer aux règles suivantes :

**Respect des personnes** :

* Être poli envers tous les participants du camp (enfants et adultes).
* Respecter les consignes données par les adultes présents (à la colonie et durant les activités).
* Se comporter de manière appropriée durant toute la semaine du camp (pas de gros mots, injures, bagarres, etc.)
* Respecter le sommeil des autres enfants le soir ainsi que le matin jusqu’à l’heure du réveil.

**Respect des lieux** :

* Se déchausser en arrivant dans le vestiaire, ranger ses souliers sur les étagères du côté réservé à Broc (pancarte) et se munir de ses pantoufles.
* Marcher calmement dans les couloirs et dans les chambres.
* Après le goûter, monter calmement en chambre et prendre une douche.
* Les chambres sont exclusivement destinées au repos. Il est strictement interdit de consommer de la nourriture ou des boissons à l’intérieur des chambres.
* Parler sans crier à l’intérieur du bâtiment.
* Les garçons, tout comme les filles, sont tenus de rester dans leurs dortoirs respectifs.
* Prendre soin du matériel et des jeux de société, puis les ranger après utilisation à leur place exacte.

**Nous te rappelons que les téléphones portables et les appareils électroniques sont interdits.**

*En cas d’urgence, il est possible d’appeler les enseignants responsables du camp.*

**

*Si nous voyons un téléphone, il te sera confisqué toute la semaine du camp ainsi qu’un délai supplémentaire selon la décision de ton enseignant-e… alors profite de cette semaine à la montagne pour t’amuser avec tes camarades et te déconnecter du monde virtuel !*

En cas de non-respect des règles, après avertissement, la direction du camp et le corps enseignant, d’entente avec le responsable d’établissement, pourront prendre les dispositions suivantes :

* Suppression d’activités durant les soirées (disco également) pour tout élève perturbateur.
* Renvoi du camp (selon la gravité de la situation) : dans ce cas, les parents sont avertis et viennent chercher leur enfant qui terminera la semaine à l’école.

✂--------------------------------------------------------- pour signatures -------------------------------------------------------------------



Nous avons pris connaissance de la charte du camp de ski.

Nom et Prénom de l’enfant : ……………………………………………………………….

Signature des parents : ………………………………………………………………………..

Signature de l’enfant : ………………………………………………………………………….